



LISTE DE CONTRÔLE POUR LES FAMILLES

La réouverture des services, prévue le 7 septembre, implique une série d'initiatives pour favoriser un début d'année en toute sécurité, tout en sachant que le risque zéro ne peut jamais être garanti, mais en même temps une alliance éducative solide et authentique entre les établissements et les familles réduiront le risque de transmission du virus. Toutes les stratégies de confinement actuelles sont basées sur les connaissances scientifiques disponibles et tiennent compte du rapport de l'Institut Supérieur de santé COVID 19 - no. 58/2020, publié le 21/08/2020 avec les "Indications opérationnelles pour la gestion des cas et des foyers de SRAS-CoV-2 dans les écoles et les services pour l'enfance".

Dans ce but, nous avons prédisposé une sorte de vade-mecum qui peut orienter les familles sur le point de retourner ou de faire leur première entrée dans les écoles et les crèches .

À quoi sert une liste de contrôle?

Une check-list permet de clarifier par étapes ordonnées la série de comportements à adopter dans un processus complexe, comme peuvent être les procédures COVID / symptomatologies associés, dans le cadre des tâches quotidiennes de chaque famille. Son utilisation est d'autant plus efficace quand elle repose sur une collaboration maximale entre l'école / crèche et la famille, chacune dans le cadre de son propre rôle, pour faire face à de nouvelles situations et activer toutes les stratégies nécessaires afin de réduire la contagion entre les enfants.

Le bon exemple

Nous savons tous que le bon exemple est le premier et le meilleur instrument éducatif . C'est pourquoi il est essentiel d'adopter des comportements prudents et responsables de la part de tous, dans tous les environnements, car vous transmettez le message que le respect des règles partagées à l'école et en famille est fondamental pour son propre bien et pour le bien des personnes que nous rencontrons. Pour les enfants, il est beaucoup plus facile de comprendre et de vivre sereinement les demandes d'attention réciproques posées par les protocoles, lorsque les adultes aussi assument une conduite prudente et respectueuse dans différents contextes de vie.

Comment nous utiliserons les listes de contrôle avec les enfants

Comme principale mesure préventive, les services ont choisi d'adopter l'organisation de « bulles » stables, ou d'espaces limités dans lesquels le groupe des enfants et des adultes de référence est maintenu constant. Si la vie au sein de la bulle unique peut ainsi s'écouler sans excès de rigueur, presque comme au sein de la famille, il faudra en même temps répondre au besoin que les enfants eux-mêmes posent d'utiliser le corps comme principal instrument de connaissance et d'expression. , entraîner de manière ludique aux nouvelles bonnes pratiques d'hygiène. Ces compétences leur permettront de traverser en toute sécurité les espaces communs à l'intérieur de l'école, mais aussi de se déplacer de manière désinvolte au quotidien, dans une réalité basée sur l'éloignement social et le renforcement des pratiques de nettoyage. Nous jouerons avec eux ces nouvelles formes de prudence et de respect, pour qu'elles deviennent des comportements spontanés et riches de nouvelles significations. Les enfants seront une partie active dans la définition et à la réalisation des signalétiques scolaire et enrichiront la liste de contrôle avec des réflexions, des dessins et des histoires.



LISTE DE CONTRÔLE 1: PRÉPARER LES ENFANTS À L'ÉCOLE

Indication de sécurité

- Vérifiez votre enfant chaque matin afin de détecter tout signe de mal-être: mal de gorge, fièvre, forte toux, symptômes gastro-intestinaux. S'il ne va pas bien, il ne peut pas aller à l'école / à la crèche
- Si votre enfant a une température supérieure à 37,5 degrés, il ne peut pas aller à l'école / crèche et vous devez en avvertir l'école rapidement / crèche de l'absence pour des motifs sanitaires: il servira à détecter d'éventuels clusters d'absences dans la même bulle
- Si votre enfant a une élévation de la température corporelle supérieure à 37,5 degrés, ou un symptôme compatible avec COVID-19, vous devez informer le pédiatre ou le médecin généraliste, qui n'activeront la procédure pour effectuer le test diagnostique qu'en cas de suspicion de COVID-19
- Si vous ou votre enfant avez eu un contact avec un cas de COVID-19, vous ne pouvez pas l'emmener à l'école / à la garderie et vous devez informer l'école / la garderie d'une telle situation. Suivez attentivement les instructions de mise en quarantaine qui vous seront fournies
- Informez l'école / crèche quelles sont les personnes à contacter au cas où votre enfant ne se sente pas bien lorsqu'il est à l'école / crèche: noms, prénoms, téléphones portables ou fixes, téléphone de travail, toute information utile pour accélérer le contact. Les personnes déléguées pour accompagner et se retirer de l'école / crèche doivent être rapportés dans le formulaire de procuration qui vous sera remis en début d'année
- À la maison, effectuez les bonnes pratiques de lavage des mains, comme nous le ferons à l'école / à la crèche, surtout avant et après avoir mangé, éternué, toussé et avant de porter le masque (pour les enfants qui ont atteint l'âge de 6 ans). Expliquez à votre enfant pourquoi c'est important et rendez-le amusant
- Parlez à votre enfant, en fonction de son âge et de sa capacité de compréhension, des principales précautions à prendre à l'école / crèche:
 - se laver souvent les mains
 - rester dans leur propre section avec leurs camarades appartenant à la même bulle
- Si vous utilisez les transports en commun, leur expliquer de ne pas toucher le visage et de ne pas mettre les mains dans la bouche avant de les avoir soigneusement lavées et / ou désinfectées



- Si vous fournissez des masques à votre enfant (pour les enfants de plus de 6 ans), assurez-vous qu'ils soient reconnaissables et qu'il en ai de rechange à l'école, en lui apprenant comment et où mettre le masque quand il n'est pas nécessaire, en accord avec les enseignants
- Préparez votre enfant au fait qu'il y aura différentes règles à l'école: principalement l'utilisation des espaces réservés au propre groupe, même dans le jardin, contrairement à la plus grande liberté de mouvement dans le passé. Expliquez-lui pourquoi il est nécessaire, à ce stade, de rester dans des environnements plus strictement circonscrits
- Habituez votre enfant à jeter soigneusement le mouchoir en papier après chaque utilisation, sans le laisser sur des tables ou des surfaces communes
- Apprenez à votre enfant à ne pas boire des robinets
- Dans la vie de tous les jours, aidez votre enfant à faire attention aux panneaux de sécurité et aux chemins tracés au sol: ce seront des idées de jeu et de réflexion avec le groupe
- Fournir à l'école / crèche les vêtements nécessaires pour maintenir le meilleur niveau d'hygiène (pantoufles, boîte pour la serviettes, etc.): le kit sera demandé par les éducatrices / enseignantes lors de la réunion de début d'année
- Habituez votre enfant à saluer ses jouets ou éventuels peluches qui ne pourront pas être apportés de la maison, à l'intérieur de l'école. Avec les enseignantes il pourra identifier un objet personnel au sein de la section pour l'accompagner lors de sa permanence à l'école.



LISTE DE CONTRÔLE 2: QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE SYMPTÔMES COVID-19 À L'ÉCOLE

Si un enfant présente une symptomatologie à l'école:

Le référent scolaire ou un autre membre du personnel scolaire téléphone aux parents. L'enfant est accompagné pour attendre les parents dans un espace dédié à cet effet en lui fournissant un masque s'il a 6 ans et si il le tolère. Il n'est jamais laissé seul; il sera toujours en compagnie d'un adulte de référence qui gardera la distance d'un mètre, il portera un masque chirurgical et guidera l'enfant à respecter l'étiquette respiratoire (toux et éternuements dans le pli du coude ou dans des mouchoirs en papier à mettre directement dans un sac) et qui lui donnera la possibilité de prendre des positions adaptées à l'état de mal-être. Même le parent, ou les personnes officiellement déléguées pour le retrait, qui vont à l'école chercher l'enfant doivent porter le masque chirurgical.

Les parents / tuteurs légaux doivent contacter le pédiatre choisi librement ou le médecin généraliste pour l'évaluation clinique du cas.

Le pédiatre ou le médecin, en cas de suspicion de COVID-19, demande rapidement le test de diagnostique et le communique au service de prévention.

Si le test est positif, avant de prévoir le retour dans la communauté, il faudra attendre la guérison clinique (c'est-à-dire l'absence totale de symptômes). La confirmation de la guérison nécessite d'effectuer deux testes de dépistage à distance de 24 heures l'un de l'autre. Si les deux prélèvements sont négatifs, l'enfant peut être déclaré guéri, sinon il poursuit l'isolement.

Dans le cas d'une pathologie autre que COVID-19 (teste de dépistage négatif), l'enfant restera à la maison jusqu'à la guérison clinique suivant les instructions du pédiatre ou du médecin traitant qui fera une attestation que le mineur peut retourner à l'école car un parcours diagnostique-thérapeutique et de prévention du COVID-19 a été suivi.